

RÉSIDENCES D'ARTISTES À PÉRIGNAT-SUR-ALLIER

Mairie de Pérignat-sur-Allier

Programme

Résider et habiter

La commune de Pérignat-sur-Allier ouvre les portes de ses locaux dédiés transformés en espaces culturels aux artistes pour des résidences dans un cadre de village propice à la création et aux échanges. Ce projet s'inscrit dans le développement culturel du territoire et vise à encourager les rencontres entre artistes et habitant-es mais également entre habitant-es, tout en valorisant le patrimoine et l'identité du Val d'Allier.





Les intentions

Chaque résidence est pensée comme **une rencontre, un dialogue entre les artistes et les habitant·es**. Nous souhaitons que l'art se **partage, s'expérimente et s'inscrive dans la vie collective**.

L'objectif est d'offrir à chaque artiste **un espace propice à la création**, où les échanges nourrissent le processus artistique. Ateliers, discussions, moments de convivialité : autant d'occasions de tisser des liens et d'ancrer la création dans une dynamique **vivante**.

L'accueil en résidence aspire à inscrire l'art dans un élan collectif, où les regards se croisent, les idées circulent et la culture se construit ensemble.

Un village accueillant

Pérignat est un village amateur **d'expérimentation** : marquée par de nombreuses collaborations avec des artistes de tous bords et de projets participatifs, la commune souhaite consacrer cette culture locale par la mise en place de résidences d'artistes annuelles. Le village se nourrit également d'une vie associative **flamboyante** tant artistique que **festive**.

en quête de stimulation

Accueillir des résidences d'artistes à Pérignat, c'est aussi faire venir l'art dans un village **périurbain** comme les autres.

C'est offrir grâce à la puissance de la création artistique la possibilité de transformer les habitudes, les **représentations** et les attentes des habitant-es.

d'artistes ouverts à la rencontre

Les candidatures sont ouvertes à tout artiste sensible aux enjeux **d'inclusion** et **environnementaux**, et dont les projets peuvent impliquer **activement** les habitant-es (ateliers participatifs, expositions, rencontres...). Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues.

Nous recherchons des artistes **autonomes**, capables de s'adapter aux moyens locaux. Les **collectifs** sont les bienvenus.

Un parti pris fort de notre démarche est de proposer un **hébergement** chez l'habitant-e pendant les résidences.



LA VISION DES RÉSIDENCES PROPOSÉES

Créer et renforcer les liens sociaux

- En favorisant les **interactions** entre artistes et habitant-es à différentes étapes de la résidence : création, ateliers participatifs, temps de restitution.
- En utilisant les événements culturels comme supports pour interroger des **sujets de société et en lien avec un public le plus diversifié possible**
- En multipliant les occasions de **partage** et de convivialité entre habitant-es.

Promouvoir l'expérience artistique à l'échelle locale et en milieu rural et périurbain

- En rendant l'art **accessible** à toutes et tous.
- En permettant la **découverte de nouvelles formes artistiques** et de rencontres enrichissantes.

Les artistes s'engagent à :

- Concevoir et réaliser un projet artistique **in situ**, en lien avec les habitant-es, à inventer librement.
- Proposer une **restitution publique gratuite** à l'issue de la résidence (format libre).
- Animer des **ateliers de médiation** rémunérés, en lien avec les structures locales (écoles, MARPA, foyer occupationnel...) de plusieurs communes.

Ces objectifs se déclinent sur l'ensemble du territoire grâce à une diffusion itinérante des actions de médiation et des restitutions. C'est pourquoi les artistes doivent être capables d'agir dans des contextes variés, notamment hors murs, en lien avec plusieurs villages.





LES ESPACES CULTURELS DÉDIÉS AUX RÉSIDENCES

Ancienne maison des seigneurs de Pérignat puis du musicien George Onslow, elle est devenue par la suite une école et une mairie. La réhabilitation de ce bâtiment en 2024 a permis de transformer deux tiers de celui-ci (rez-de-chaussée et deuxième étage) en espaces culturels, grâce au concours de nombreux financements européens, régionaux, départementaux et intercommunaux.

La réhabilitation du bâtiment a été pensée par l'agence Boris Bouchet pour offrir des lieux **lumineux** et **inspirants**. Les interventions ont cherché à trouver un équilibre subtil entre histoire et modernité, en mettant en valeur des matériaux authentiques et des espaces réhabilités avec soin. Une attention particulière a été portée à la mise en valeur des éléments historiques du bâtiment, comme les **murs en pierre volcanique ou calcaire** et les **maçonneries locales**, tout en dévoilant les strates cachées de l'histoire qui n'avaient pas été visibles depuis plusieurs décennies. Le **béton**, la **pierre** et le **cuivre** ont été intégrés avec harmonie aux matériaux bruts existants, respectant la noblesse des éléments d'origine. Ces choix architecturaux renforcent le lien entre l'intérieur du bâtiment et le territoire, avec l'intention de stimuler l'**imaginaire** des artistes en résidence.

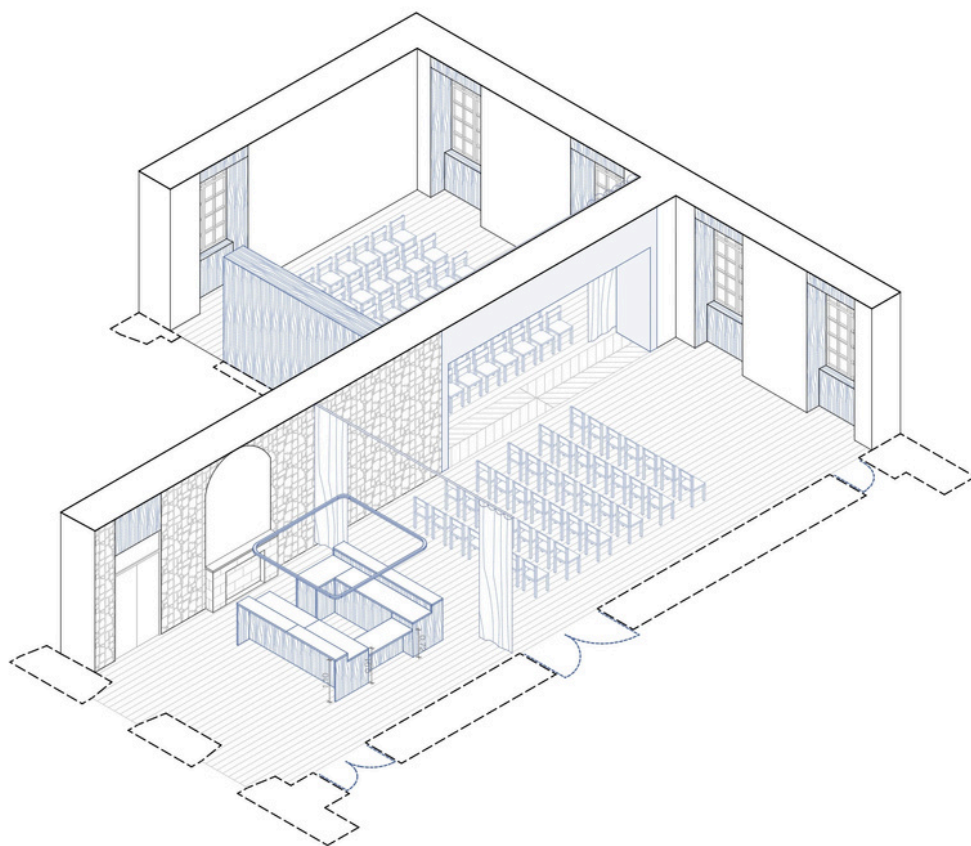
La mairie se veut un lieu **vivant** et ouvert. Le premier étage accueille les services administratifs, avec un passage régulier et des **espaces partagés**, comme une cuisine accessible sur place. Elle est également un lieu de vie associative, régulièrement investi par les nombreuses associations du village.

Dans le cadre des résidences, d'autres espaces communaux peuvent être mis à disposition pour des activités publiques si besoin, tels que la salle polyvalente ou d'autres lieux qui seront présentés selon les projets.

L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.



LES LOCAUX DE DIFFUSION - RDC



Le RDC est accueille une salle en L modulable qui peut être utilisée pour accueillir des sorties de résidences, qu'elles soient sous forme de spectacles ou d'expositions temporaires. Il est équipé d'une cuisine intégrée favorisant la convivialité autour des rencontres. Sa surface est de 163m².





LES LOCAUX DE CRÉATION - R+2



Le deuxième (et dernier) étage du bâtiment est un lieu de travail consacré à l'accueil des résidences. Plusieurs ateliers sont aménagés, incluant **une salle de danse et de théâtre**, **un laboratoire de photographie**, **de trois salles de musique**, ainsi qu'une **coursive** bénéficiant de très belles ouvertures offrant un **éclairage naturel** généreux et des **vues exceptionnelles** sur la chaîne des Puys et le village.



Les espaces de la coursive peuvent être aménagés pour accueillir des ateliers de médiation et des rencontres.

Plans complets page 15





SALLE DE DANSE ET THÉÂTRE

La salle de danse théâtre est équipée d'un miroir.
Sa surface est de 51,57 m².



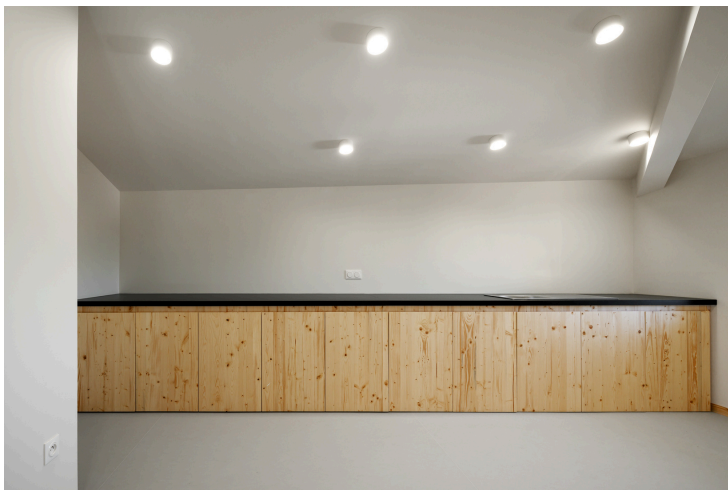
SALLES DE MUSIQUE

L'étage accueille trois petits studios de musique insonorisés. Leurs surfaces sont de 9,37m², 11,69m² et 19,22m².



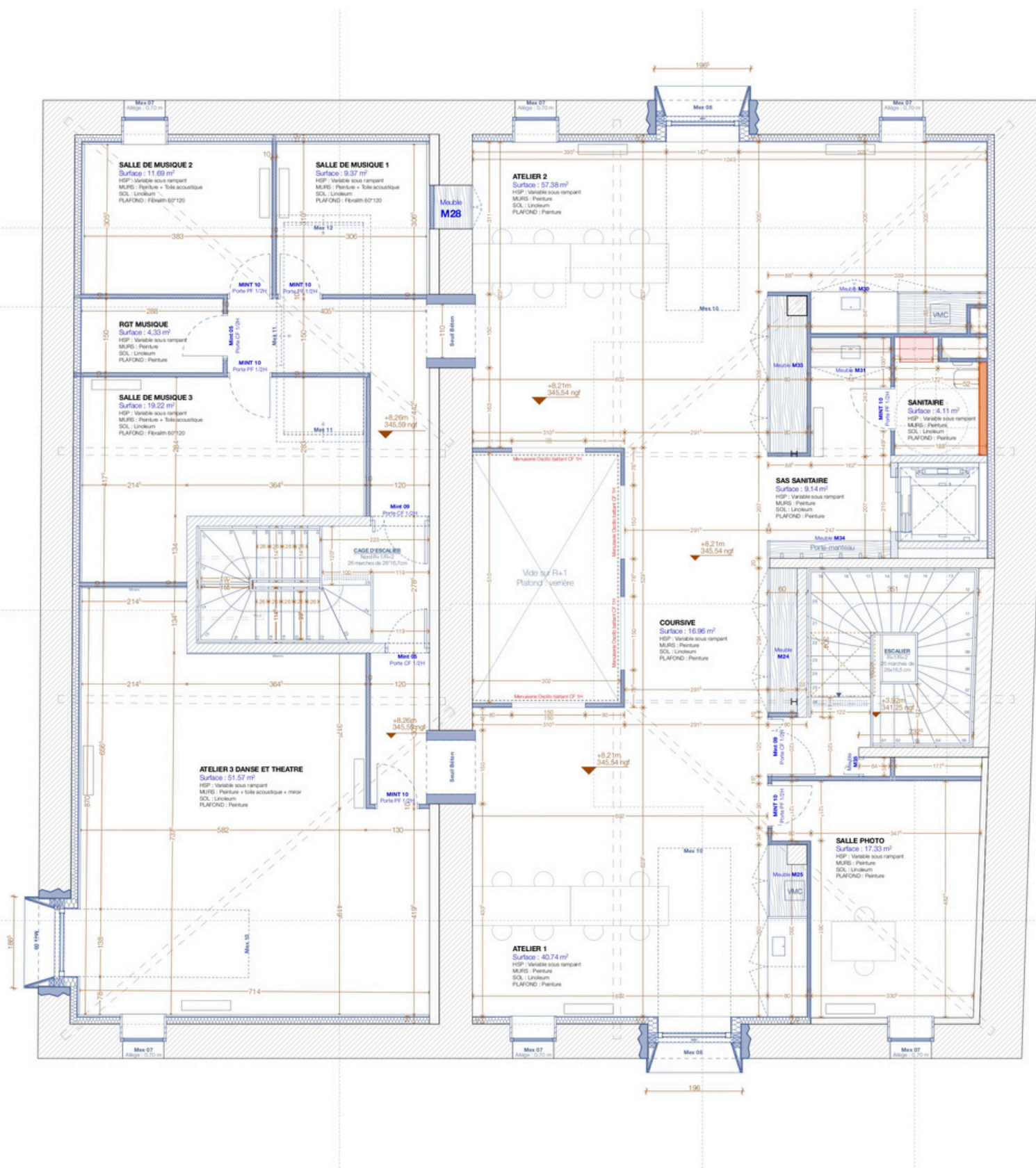
LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE

Un laboratoire de photographie de 11.33 m² peut également être mis à disposition. Il est équipé d'un evier.



[illegible]

PLAN DES ESPACES - R+2 CREATION



LES CONDITIONS DE LOGEMENT

L'accueil d'artistes en résidence sur le territoire se fait prioritairement **chez l'habitant·e** dans le but de favoriser la rencontre et le lien au village.

Chaque artiste en résidence bénéficie grâce à une **convention partagée**

- d'une **chambre privée** avec le respect de son **intimité**
- d'un accès à des **sanitaires douches non privatives**
- d'un accès à une **cuisine partagée**
- de la possibilité de laver son linge.



Contact

04 73 69 52 54

3 place Onslow

Pérignat-sur-Allier

63 800

<http://www.perignat-es-allier.fr/>

mairie.perignat@gmail.com